Les formes réfléchies du verbe : aspects théoriques et approches empiriques

Richard Huyghe Université de Fribourg

L'abondance des travaux sur les formes verbales réfléchies est telle qu'il paraît impossible d'en faire le tour. Les recherches, menées dans différents cadres théoriques, poursuivent des objectifs variés de description ou de formalisation des phénomènes. La linguistique générative a fourni un très grand nombre de travaux sur le sujet, de même que le courant fonctionnaliste. Les études existantes sont translinguistiques (Faltz 1985, Geniušenė 1987, Kemmer 1993) ou au contraire centrées sur une langue donnée, à l'instar de celles de Milner (1978) sur le latin, de Melis (1990) sur le français, de Rosen (1988) sur l'italien, d'Anderson (1990) sur l'islandais, de Jaggar (2001) sur l'haoussa, de Kishida (2011) sur le japonais, etc. Si la perspective est souvent synchronique, il existe également de nombreux travaux en diachronie. Par exemple, Hatcher (1942) compare les différentes interprétations des formes réfléchies en latin, en ancien français et en français moderne, Van Gelderen (2000) et Keenan (2002) s'intéressent à l'évolution historique des réfléchis en anglais, et Heidinger (2010) analyse les conditions d'émergence et de diffusion des anticausatifs de forme réfléchie en français. La plupart des travaux portent sur la syntaxe, la sémantique, la morphologie ou leurs interfaces, mais certains auteurs étudient aussi le sujet du point de vue pragmatique — ainsi Huang (2000) traite-t-il des réfléchis dans une approche néo-gricéenne. Le champ de la linguistique appliquée est également concerné, à travers une série de travaux en acquisition ou en psycholinguistique (Thomas 1989, Runner et al. 2006, Tremblay 2006). Les recherches s'intéressent par exemple aux différences entre enfants et adultes (Clackson et al. 2011), ou entre locuteurs natifs et non natifs (Felser & Cunnings 2012), pour ce qui est de l'identification des éléments coréférentiels en cas de réflexivité. Les approches méthodologiques sont par ailleurs variées : elles se fondent sur l'analyse introspective, les études étendues en corpus (Barlow 1996, Sinar 2006, Bouma & Spenader 2011) ou des dispositifs expérimentaux mettant en jeu des productions ou des jugements de locuteurs (Strahan 2003, Hendriks et al. 2014, McKillen 2016). Dans l'ensemble des travaux consultés¹, les questions soulevées portent tantôt sur les usages proprement réflexifs des marqueurs, tantôt sur leur extension d'emploi, très largement observable, à des interprétations non réflexives.

1. L'expression de la réflexivité

La réflexivité², définie comme la situation dans laquelle deux arguments de prédication potentiellement distincts correspondent à la même entité, est exprimée dans les langues par une variété d'expressions qui occupent des places différentes dans les systèmes linguistiques auxquelles elles appartiennent (Reuland 2011, Everaert 2012, Déchaine & Wiltschko 2017). On s'interroge à la fois sur l'existence de marqueurs spécifiques de la relation réflexive, sur leur diversité formelle et sur leur statut syntaxique.

La relation réflexive, lorsqu'elle est linguistiquement marquée, est indiquée par des éléments de type nominal, pronominal ou affixal. Il est connu que dans de nombreuses langues, les

¹ Les études mentionnées ici le sont à titre d'illustration et sans prétention d'exhaustivité. Pour une bibliographie plus développée, le lecteur peut se reporter à la notice détaillée de Zribi-Hertz & Cohen (2014).

² Les termes *réflexif* et *réfléchi* sont employés ici distinctement. *Réfléchi* désigne l'ensemble des emplois des marqueurs de réflexivité, que leur interprétation soit réflexive ou non réflexive (i.e. anticausative, médiopassive, antipassive, etc.).

noms de partie du corps peuvent s'employer pour exprimer la réflexivité et se grammaticaliser dans ce rôle. Heine (2000) mentionne par exemple, à la suite de Klingenheben (1963), le cas du peul, dans lequel une phrase comme *O mbari hoore maako* (littéralement, 'il a tué tête sa') signifie 'Il s'est tué'. Schladt (1999), qui étudie les réflexifs dans un échantillon de 149 langues, établit que dans plus de 60% des cas, les marqueurs sont construits à partir de noms qui dénotent initialement le corps ou l'une de ses parties (tête, visage, os, cœur, peau, etc.).

La forme des marqueurs de réflexivité fait l'objet de multiples investigations. D'une part, il existe dans de nombreuses langues un partage des formes, notamment entre réflexifs et intensifieurs — ces derniers étant définis par le fait que, contrairement aux réflexifs, ils n'opèrent pas sur la structure argumentale mais figurent comme ajouts, comme dans John defended Mary himself 'John a défendu Mary lui-même' vs John defended himself 'John s'est défendu' (Siemund 2000, Gast 2006). Le caractère polysémique ou monosémique des formes en question est discuté (Cohen 2010). Le fait d'avoir ou non l'identité entre marqueurs réflexifs et intensifieurs peut être corrélé à diverses propriétés, telles que l'extension d'emploi à la voix moyenne, qui semble réservée aux langues qui distinguent formellement les deux types de marqueurs (König & Siemund 2000). D'autre part, différents marqueurs de réflexivité coexistent dans certaines langues, comme c'est le cas des formes faibles et fortes -sja et sebja en russe ou zich et zichzelf en néerlandais (Faltz 1985, Reinhart & Reuland 1993, Smith 2004). La distribution de ces formes est souvent mise en relation avec la sémantique verbale, les formes faibles étant plus volontiers sélectionnées par des verbes dits « introvertis », « intrinsèquement réflexifs » ou « naturellement réflexifs », i.e. des verbes qui décrivent des situations dans lesquelles la réflexivité s'observe fréquemment, tandis que les formes fortes sont sélectionnées par des verbes « extravertis », i.e. des verbes dont l'emploi majoritaire et prototypique implique une disjonction référentielle des arguments (Haiman 1983, Haeseryn et al. 1997, Alexiadou & Schäfer 2014). On explique ainsi en russe la construction standard de -sja avec myt' 'laver' (Viktor moet-sja / #moet sebja 'Viktor se lave') et de sebja avec nenavidet' 'détester' (Viktor nenavidit sebja / *nenavidit-sja 'Viktor se déteste'). L'expression de la réflexivité avec les verbes introvertis peut dans certaines langues être réduite à l'absence de marqueur, comme c'est le cas en anglais (John washed 'John s'est lavé' vs John hates himself 'John se déteste'). Il reste que le critère du type verbal, bien que déterminant, ne suffit pas à expliquer l'intégralité des distributions observées. La distinction entre verbes introvertis et extravertis correspond plus à un contraste de fréquence relative qu'à une opposition binaire (Haspelmath 2008), et il a été noté qu'en néerlandais, de nombreux verbes pouvaient s'accompagner des deux formes zich et zichzelf (Geurts 2004, Smits et al. 2007).

On s'interroge par ailleurs sur le statut syntaxique des marqueurs réflexifs, notamment lorsque ceux-ci sont de forme clitique. La spécification de deux rôles sémantiques dans la relation réflexive incline à penser que le marqueur endosse l'un de ces rôles et constitue un argument de la prédication. Selon cette conception, le réflexif se/si/es dans les langues romanes serait un pronom, qui anaphorise le sujet verbal et constitue l'argument interne du verbe transitif avec lequel il se construit. L'hypothèse d'une construction réflexive transitive reste défendue par des auteurs comme Alencar & Kelling (2005), Doron & Rappaport Hovav (2009) et Sportiche (2014), mais elle est écartée dans de nombreux travaux, sur la base notamment des observations faites en français par Kayne (1975) concernant la différence de comportement entre réflexifs et clitiques objets dans les constructions causatives (On l'a fait se laver vs On le lui a fait laver et On a fait se laver (??à) Pierre vs On l'a fait laver #(à) Pierre). Un autre argument souvent invoqué est le changement d'auxiliaire verbal en cas de

réflexivisation, dont la théorie doit pouvoir rendre compte (*Il s'est dénoncé* vs *Il l'a dénoncé*). Le souhait d'unification descriptive de l'ensemble des emplois des marqueurs réflexifs, y compris des emplois non réflexifs, dans lesquels l'analyse pronominale est manifestement impossible, incite également les auteurs à privilégier l'idée que les marqueurs réflexifs comme se ne sont pas des arguments mais des opérateurs de valence verbale. Dans cette hypothèse, les verbes réflexifs sont considérés comme intransitifs, et les auteurs sont partagés entre les analyses inaccusatives (Bouchard 1984, Marantz 1984)³ et inergatives (Grimshaw 1982, Reinhart & Siloni 2004)⁴.

D'autres questions encore sont soulevées sur la nature des marqueurs de réflexivité. On s'interroge ainsi sur les différences structurelles entre réflexifs, selon que ceux-ci correspondent à l'accusatif ou au datif des verbes avec lesquels ils se construisent (*Il se voit dans le miroir* vs *Il s'achète un vélo*) — certains auteurs argumentant dans ce cas en faveur d'une homophonie des marqueurs (Dobrovie-Sorin 2017). La forme des marqueurs réflexifs est également étudiée dans sa relation avec celle des pronoms de référence disjointe, avec l'idée que les premiers ne seraient jamais plus longs que les seconds (Comrie 1999, Mattausch 2007). On explore par ailleurs la relation entre réflexivité et réciprocité, à partir de la communauté de marqueurs, totale ou partielle, observée en synchronie et en diachronie (König & Gast 2008). Le réciproque se rapproche du réflexif, en termes d'opération valencielle et de construction prédicative, sa particularité étant d'être déclenché par le pluriel de l'argument lexicalisé et par l'évaluation en contexte des situations décrites.

2. Polyvalence d'emploi

Un autre constat partagé concerne la diversité des interprétations permises par l'emploi des marqueurs réflexifs, i.e. leur accès à un ensemble de significations non réflexives. Le panel d'interprétations possibles varie selon les langues, mais il existe des emplois récurrents, comme ceux de type impersonnel (Si mangia bene qui 'On mange bien ici' en italien), anticausatif (Ołówek złamał się 'Le stylo s'est cassé' en polonais), médiopassif (Dieses Buch liest sich gut 'Ce livre se lit bien' en allemand) ou antipassif (Pierre s'agrippe au volant en français)⁵. Relativement aux formes verbales non réfléchies correspondantes, la présence

³ L'inaccusativité est également envisagée dans certaines représentations transitives de la réflexivité (Kayne 1988, Pesetsky 1995, Sportiche 1998). Le sujet lexicalisé en surface est alors considéré comme l'argument interne, tandis que le clitique réflexif se voit assigner le rôle de l'argument externe. Il existe par ailleurs des analyses hybrides, qui attribuent aux verbes réflexifs à la fois des propriétés des inaccusatifs et des inergatifs (Alsina 1996, Miličević 2009).

⁴ La question du statut syntaxique des réflexifs est liée à celle de leur forme. Dans les langues qui comportent des réflexifs de forme faible et forte, les seconds se caractérisent par une plus grande autonomie syntaxique et figurent comme d'authentiques pronoms. Accompagnés d'une forme forte, les verbes restent analysables comme des prédicats à deux places, ce qui explique la possibilité d'un contraste prédicatif avec un argument tiers en contexte de comparaison elliptique (Sells 1987). Ainsi, *John defended himself better than Peter* permet une double lecture, à la fois comme 'John s'est défendu mieux que Peter ne s'est défendu' et comme 'John s'est défendu mieux que Peter ne l'a défendu'. Dans *John verdedigde zich beter dan Peter* en néerlandais, l'usage d'une forme faible n'autorise que la première interprétation. Cette différence d'interprétabilité conduit Dobrovie-Sorin (2017) à distinguer trois types de réflexifs : les « non-pronominaux » (correspondant à l'absence de marquage observée dans des exemples comme *John washed* 'John s'est lavé'), les « quasi-pronominaux » (*zich* en néerlandais ou *se* en français) et les « pronominaux » (*himself* en anglais).

⁵ Il existe une grande variation terminologique pour dénoter les différentes interprétations des réfléchis. Cette variation dépend de la diversité des courants théoriques, de la structure des typologies proposées, de l'héritage de la tradition grammaticale, etc. Herslund (2000) compare à titre d'exemple les termes employés dans différents travaux pour désigner le médiopassif (« passif », « moyen », « à agent fantôme ») et l'anticausatif (« incausatif », « neutre », « inchoatif », « médio-passif », « ergatif », « non agentif », « moyen »).

d'un marqueur réflexif peut s'accompagner d'un changement de sous-catégorisation (souvent avec réduction du nombre d'arguments, cf. Tesnière 1959), du remodelage des rôles sémantiques assignés par le verbe, voire de modifications aspectuelles (Nishida 1994, De Miguel & Fernández Lagunilla 2000). L'autonomisation lexicale des formes verbales réfléchies est également possible, échappant à la prédictibilité de la construction et de l'interprétation. Dans ce dernier cas, la forme réfléchie soit n'a pas de contrepartie non réfléchie (s'efforcer vs *efforcer), soit en a une mais en diverge syntaxiquement (Y s'inspire de Z vs *X inspire Y de Z) ou sémantiquement (Quelqu'un s'affirme vs *X affirme quelqu'un).

La polyvalence des marqueurs réflexifs, que l'on observe aussi en diachronie, interroge à la fois sur (i) la caractérisation et la délimitation précises des différentes interprétations considérées, et (ii) sur le lien existant entre elles et sur leur élaboration à partir de la signification réflexive.

Certains emplois, comme l'anticausatif et le médiopassif, sont communément reconnus et font l'objet de questionnements spécifiques. La coexistence dans certaines langues de différents marquages de l'anticausatif, réfléchis et non réfléchis (Haspelmath 1993), conduit à s'interroger sur les facteurs qui déterminent la construction sélectionnée (Labelle & Doron 2010, Martin & Schäfer 2014, Heidinger 2015). Les conditions d'emploi restrictives du médiopassif sont également examinées, et l'hypothèse d'une complémentarité aspectuelle avec le passif est discutée (Lamiroy 1993, Lagae 2002). L'idée selon laquelle le médiopassif à sujet préverbal n'admettrait pas l'interprétation occurrentielle en français (Stéfanini 1962, Ruwet 1972) est notamment contestée, à partir de l'observation de divers contre-exemples (Boons et al. 1976, Zribi-Hertz 2008).

D'autres interprétations sont moins étudiées ou font débat, comme c'est le cas des constructions causatives, autobénéfactives, parallèles ou antipassives. Une lecture causative est identifiée lorsque l'emploi du réfléchi indique l'intervention d'une cause externe non mentionnée (Geniušenė 1987, discuté par Creissels, ce numéro) — par exemple en lituanien où une phrase comme Petras apsikirpo pas kirpėją (littéralement 'Petras s'est coupé les cheveux chez le coiffeur') signifie ordinairement 'Petras s'est fait couper les cheveux chez le coiffeur'. Dans l'interprétation autobénéfactive, l'usage du réfléchi permet de présenter le sujet du verbe comme le bénéficiaire du procès (Boyd 2010, Jacques et al. 2016). On peut penser que, dans certaines langues au moins, cet emploi s'apparente au réflexif datif, mais son extension à des verbes qui dans leur forme non réfléchie ne sous-catégorisent pas d'argument datif (Pierre se fume une cigarette) conduit à la fois à isoler l'interprétation et à s'interroger sur sa construction. Les emplois parallèles, pour leur part, constituent un cas d'alternance sans réduction valencielle et sans changement de sens manifeste, comme dans Marie (s')imagine beaucoup de choses en français. La frontière avec le cas précédent peut être difficile à tracer (Il s'imagine une vie meilleure). L'antipassif, enfin, correspond au cas dans lequel l'ajout du réfléchi s'accompagne d'une oblicisation de l'objet mais maintient le rôle de l'argument sujet, dans une situation de quasi-synonymie des formes verbales, comme dans Pedro olvidó los libros / Pedro se olvidó de los libros 'Pedro a oublié les livres' en espagnol (Mejías-Bikandi 1999). Son périmètre d'actualisation peut être discuté, par rapport aux cas d'autonomie lexicale des formes réfléchies et relativement aux contraintes sélectionnelles qu'implique la condition de quasi-synonymie (Janic 2016).

Il apparaît, plus généralement, que le nombre de types identifiés varie selon la forme de caractérisation et la granularité visées. Par exemple, Kemmer (1993) distingue 16 types de réfléchis de voix moyenne. Cependant, la classification qu'elle propose comporte à la fois des

catégories syntaxiques ou syntactico-sémantiques telles que 'reflexive', 'reciprocal', 'passive', 'impersonal' et des catégories fondamentalement sémantiques, relevant de l'ontologie processive, telles que 'grooming' (se laver), 'translational motion' (se déplacer), 'emotion middle' (se réjouir), 'cognition middle' (s'interroger), de sorte qu'on peut se demander si les types envisagés sont véritablement complémentaires. Par ailleurs, certains auteurs, comme Geniušenė (1987), postulent que le nombre d'interprétations possibles est spécifié pour chaque langue. Si l'on admet qu'il existe une organisation systémique des formes réfléchies dans une langue donnée, on peut s'interroger sur les facteurs qui déterminent l'étendue et la variation d'emploi de ces formes.

Il reste que les similitudes de polyvalence observées dans les langues du monde conduisent à envisager une relation non arbitraire entre les différentes interprétations des réfléchis. La généralisation de la multiplicité d'emplois de même variété incline à penser qu'il existe une « polysémie » des marqueurs de réflexivité (Wandruszka 1969, Heine 2000, Creissels 2007). L'enjeu est alors d'analyser le lien conceptuel existant entre les différentes significations et la structure des transferts d'emploi. L'idée que le réflexif est à la source des emplois de voix moyenne fait consensus. On peut formuler l'hypothèse que, par l'opération syntaxique qu'il induit, le réflexif ouvre la voie à une déstructuration étendue des rôles sémantiques, et permet la généralisation aux emplois dans lesquels le sujet n'assure pas le rôle prototypique d'agent. L'organisation des autres interprétations entre elles est toutefois incertaine. Les travaux en diachronie établissent que dans certaines langues l'anticausatif précède le médiopassif, mais l'accès limité aux données historiques bride l'observation. En synchronie, le principe sémantique générant les transferts polysémiques à partir du réflexif reste sujet à spéculation. On conçoit des modèles d'extensions interprétatives « en cascade » (par exemple réflexif > 'grooming' > anticausatif > médiopassif), ou par construction directe à partir du réflexif, les schémas proposés étant le plus souvent composites (Kemmer 1993, Haspelmath 2003, Schepper 2010).

3. Objet du numéro

Les articles rassemblés dans ce numéro ont pour but de contribuer à l'analyse des constructions réfléchies en français et dans d'autres langues. Le travail porte sur la diversité et l'étendue d'emploi des marqueurs de réflexivité, et sur l'analyse de certaines de leurs interprétations spécifiques (réflexives ou non réflexives). Il s'agit, sur la base de faits nouveaux ou rarement pris en considération, à la fois d'appréhender des propriétés peu étudiées des réfléchis et d'apporter des éléments de réponse à certaines questions débattues dans la littérature. D'une part, il reste des aspects méconnus de la polyvalence des marqueurs réflexifs, et certaines questions sur la distinction et la porosité entre interprétations subsistent, y compris dans des langues abondamment étudiées comme le français. D'autre part, la prise en considération de données nouvelles, au moyen notamment de méthodes empiriques, permet d'avancer des hypothèses inédites ou de réévaluer certaines propositions théoriques existantes.

D. Creissels étudie la relation entre l'emploi des marqueurs de réflexivité et l'expression de la causation, telle qu'elle se manifeste dans différentes langues. Quatre types de corrélations, peu répandus et peu fréquemment grammaticalisés, sont examinés, selon que l'emploi du réflexif avec un verbe transitif indique implicitement un agent externe (cf. *supra*), ou que la construction du réflexif avec une forme causative génère des effets interprétatifs complémentaires (effacement du rôle d'instigateur, lecture simulative ou honorifique). Les

données présentées conduisent à s'interroger sur l'élément déclencheur de ces diverses interprétations.

- M. Haiden revient sur la question de l'argumentalité du réflexif se en français et de la transitivité des formes verbales auxquelles il s'adjoint. L'étude se fonde sur l'analyse des jugements d'interprétation et de grammaticalité d'un large échantillon de locuteurs, à propos de constructions réfléchies permettant éventuellement la focalisation du sujet ou de l'objet. Au regard des résultats obtenus, M. Haiden défend l'hypothèse que l'emploi de se actualise deux formes possibles de réflexivisation, l'une transitive et l'autre intransitive, et que la forme sélectionnée dépend de la sémantique verbale, en particulier du rôle d'expérienceur ou d'agent assigné au sujet.
- S. Heidinger s'intéresse aux facteurs qui déterminent le (non-)marquage réfléchi des anticausatifs en français et en espagnol. Sur la base d'une étude de corpus, un lien est établi entre la tendance d'emploi d'un verbe et l'expression de l'anticausation : plus la proportion d'emplois causatifs du verbe est élevée, plus sa forme anticausative a de chances d'être marquée. Il apparaît également que le sujet de l'anticausatif réfléchi a une sélection sémantique plus proche de l'objet du verbe transitif-causatif que le sujet de l'anticausatif non marqué. Ces deux éléments viennent étayer l'idée que la forme anticausative réfléchie est plus étroitement liée au verbe transitif que ne l'est la forme non marquée.
- K. Janic se penche sur le cas peu documenté des formes réfléchies antipassives en français. L'objectif est de circonscrire précisément le phénomène, en distinguant les antipassifs d'autres formes verbales réfléchies, comparables dans une analyse de surface mais relevant en fait de la réflexivité ou de l'autonomie lexicale. L'analyse conduit à s'interroger sur le statut proprement réflexif de certaines formes en se, compte tenu des restrictions sélectionnelles pesant sur l'emploi transitif des verbes, et dont on peut suivre le développement en diachronie. In fine, K. Janic conteste le point de vue selon lequel l'antipassif présenterait une productivité importante en français (Herslund 2007).
- M.L. Knittel analyse les conditions de réalisation du médiopassif en français, en les comparant avec celles du passif et de l'anticausatif. Deux critères fondamentaux sont établis : pour se prêter à la construction médiopassive, les verbes dans leur emploi transitif doivent nécessairement avoir un sujet animé et une composante sémantique événementielle. L'auteure défend par ailleurs l'idée que le médiopassif se distingue du passif par son absence de valeur résultative claire, y compris dans les emplois aux temps composés.
- D. Willems et F. Verroens se fondent sur l'ambiguïté de certaines formes verbales réfléchies pour appréhender la réanalyse grammaticale des marqueurs de réflexivité et le lien de continuité qui existe entre les différentes interprétations des réfléchis. Le travail porte sur deux constructions spécifiques, se mettre à et se voir, dont l'emploi courant résulte, selon les cas, d'un processus de semi-auxiliarisation ou de copularisation. Le parcours de grammaticalisation de ces deux formes est décrit, à partir des emplois transitifs des verbes correspondants et des constructions recensées dans différents corpus.
- L. Barque, M. Candito et R. Huyghe présentent un travail d'annotation en corpus des réfléchis du français. Une typologie détaillée des formes en *se* et une méthodologie spécifique d'annotation sont proposées. Les résultats font apparaître la fréquence relative des différentes constructions dans le corpus annoté, et notamment l'importance des formes lexicalisées. L'accord inter-annotateurs observé est de niveau modéré, révélant la difficulté de

la tâche de délimitation des différents types interprétatifs. Les conflits de catégorisation récurrents et les problèmes liés à l'identification de certains types sont analysés.

Références bibliographiques

- ALENCAR, L. F. de & KELLING, C. (2005), "Are reflexive constructions transitive or intransitive? Evidence from German and Romance", in M. Butt & T.H. King (eds.), *Proceedings of the LFG05 Conference*, Stanford: CSLI Publications, 1-20.
- ALEXIADOU A. & SCHÄFER F. (2014), "Towards a Non-Uniform Analysis of Naturally Reflexive Verbs", in R.E. Santana-LaBarge (ed.), *Proceedings of the 31st West Coast Conference on Formal Linguistics*, Somerville, MA: Cascadilla Proceedings Project, 1-10.
- ALSINA A. (1996), *The Role of Argument Structure in Grammar. Evidence from Romance*, Stanford, CA: CSLI Publications.
- ANDERSON S. (1990), "The Grammar of Icelandic verbs in -st", in J. Maling & A. Zaenen (eds.), Syntax and Semantics 24: Modern Icelandic Syntax, Bingley: Emerald Publishing Group, 235-273.
- BARLOW M. (1996), "Corpora for Theory and Practice", *International Journal of Corpus Linguistics* 1:1, 1-37.
- BOONS J.-P., GUILLET A. & LECLÈRE C. (1976), La structure des phrases simples en français : constructions intransitives. Genève : Droz.
- BOUCHARD, D. (1984), On the Content of Empty Categories, Dordrecht: Foris.
- BOUMA G. & SPENADER J. 2009. "The Distribution of Weak and Strong Object Reflexives in Dutch", in F. van Eynde, A. Frank, K. de Smedt & G. van Noord (eds.), *Proceedings of the 7th Workshop on Treebanks and Linguistic Theory (TLT 7)*, Utrecht: LOT, 103-114.
- BOYD R. (2010), "A 'reflexive benefactive' in Chamba-Daka (Adamawa branch, Niger-Congo family)", in F. Zúñiga & S. Kittilä, *Benefactives and Malefactives*, Amsterdam: John Benjamins, 331-350.
- CLACKSON K., FELSER C. & CLAHSEN H. (2011), "Children's Processing of Reflexives and Pronouns in English: Evidence from Eye-Movements during Listening", *Journal of Memory and Language* 65:2, 128-144.
- COHEN D. (2010), "A Comparative Perspective on Intensive Reflexives: English and Hebrew", in C. Breul & E. Göbbel (eds.), Comparative and Contrastive Studies of Information Structure, Amsterdam: John Benjamins, 139-168.
- COMRIE B. (1999), "Reference-tracking: Description and explanation", *Sprachtypologie und Universalienforschung* 52, 335-346.
- CREISSELS D. (2007), « Réflexivisation, transitivité et agent affecté », in A. Rousseau, D. Bottineau & D. Roulland (éds), *L'énoncé réfléchi*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 83-106.
- DÉCHAINE R.-M. & WILTSCHKO M. (2017), "A Formal Typology of Reflexives", *Studia Linguistica* 71:1-2, 60-106.
- DE MIGUEL E. & FERNÁNDEZ LAGUNILLA M. (2000), "El operador aspectual se", Revista Española de Linguistica 30, 13-43.
- DOBROVIE-SORIN C. (2017), "Reflexive-Marking in Romance: Voice and Feature Deficiency", in M. Everaert & H. van Riemsdijk, *The Blackwell Companion to Syntax, Vol. 4*, Oxford: Blackwell, 118-179.
- DORON E. & RAPPAPORT HOVAV M. (2009), "A Unified Approach to Reflexivization in Semitic and Romance", *Brill's Annual of Afroasiatic Languages and Linguistics* 1, 75-105.
- EVERAERT M. (2012), "The Criteria for Reflexivization", in D. Brown, G. Corbett & M. Chumakina (eds.), *Canonical Morphology and Syntax*, Oxford: Oxford University Press, 190-206.
- FALTZ L. (1985). Reflexivization. A Study in Universal Syntax. New York: Garland.
- FELSER C. & CUNNINGS I. (2012), "Processing Reflexives in a Second Language: the Timing of Structural and Discourse-Level Constraints", *Appled Linguistics* 33:3, 571-603.
- GAST V. (2006), *The Grammar of Identity. Intensifiers and Reflexives in Germanic Languages*, London: Routledge.
- GENIUŠENĖ E. (1987), The Typology of Reflexives, Berlin: Mouton de Gruyter.
- GEURTS, B. (2004), "Weak and Strong Reflexives in Dutch", In P. Schlenker & E. Keenan (eds.),

- Proceedings of the ESSLLI Workshop on Semantic Approaches to Binding Theory.
- GRIMSHAW J. (1982), "On the lexical representation of romance reflexive clitics", in J. Bresnan (ed.), *The Mental Representation of Grammatical Relations*, Cambridge, MA: The MIT Press, 87-148.
- GUILLAUME J., LAHAUSSOIS A. & RAI D.B. (2016), "Reflexive paradigms in Khaling", *Linguistics of the Tibeto-Burman Area* 39:1, 33-48.
- HAESERYN W., ROMIJN K, GEERTS J., ROOIJ J. de & TOORN M.C. van den (1997), *Algemene Nederlandse Spraakkunst*, Groningen/Deurne: Martinus Nijhoff/Wolters Plantyn.
- HAIMAN J. (1983), "Iconic and Economic Motivation", Language 59, 781-819.
- HASPELMATH M. (1993), "More on the Typology of Inchoative/Causative Verb Alternations", in B. Comrie & M. Polinsky (eds.), *Causatives and Transitivity*, Amsterdam: John Benjamins, 87-120.
- HASPELMATH M. (2003), "The Geometry of Grammatical Meaning: Semantic Maps and Cross-Linguistic Comparison", in M. Tomasello (ed.), *The New Psychology of Language: Cognitive and Functional Approaches to Language Structure, Vol. 2*, Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, 211-242.
- HASPELMATH M. (2008), "A Frequentist Explanation of some Universals of Reflexive Marking", *Linguistic Discovery* 6:1, 40-63.
- HATCHER A.G. (1942), *Reflexive Verbs. Latin, Old French, Modern French*, Baltimore: John Hopkins Press. HEIDINGER S. (2010), *French Anticausatives. A Diachronic Perspective*, Berlin: Mouton De Gruyter.
- HEIDINGER S. (2015), "Causalness and the Encoding of the Causative-Anticausative Alternation in French and Spanish", *Journal of Linguistics* 51:3, 562-594.
- HEINE B. (2000), "Polysemy Involving Reflexive and Reciprocal Markers in African Languages", in Z. Frajzyngier & T. Curl (eds.), *Reciprocals: Forms and Functions, Vol. 2*, Amsterdam: John Benjamins, 1-29.
- HENDRIKS P., HOEKS J.C.J. & SPENADER J. (2014), "Reflexive Choice in Dutch and German", *The Journal of Comparative Germanic Linguistics* 17:3, 229-252.
- HUANG Y. (2000), Anaphora. A Cross-Linguistic Approach. Oxford: Oxford University Press.
- HERSLUND M. (2000), « Les deux passifs en français », in L. Schøsler (éd.), Le passif : Actes du colloque international, Institut d'Études Romanes, Université de Copenhague, du 5 au 7 mars 1998, Copenhague : Museum Tusculanum, 71-81.
- HERSLUND M. (2007), « L'antipassif réfléchi en français et en danois », *in* A. Rousseau, D. Bottineau & D. Roulland (éds), *L'énoncé réfléchi*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 175-186.
- JAGGAR P. (2001), "Reflexives in Hausa", in D. Ibriszimow, R. Leger & U. Seibert (eds.), Von Ägypten zum Tschadsee: eine linguistische Reise durch Afrika, Würzburg: Deutsche Morgenländische Gesellschaft, 213-228.
- JANIC K. (2016), L'antipassif dans les langues accusatives, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang.
- KAYNE R.S. (1975), French Syntax. The Transformational Cycle, Cambridge, MA: The MIT Press.
- KAYNE R. (1988), "Romance se/si", GLOW Newsletter 20.
- KEENAN E. (2002), "Explaining the Creation of Reflexive Pronouns in English", in D. Minkova & R. Stockwell (eds.), Studies in the History of the English Language: a Millennial Perspective, Berlin: Mouton De Gruyter, 325-355.
- KEMMER S. (1993), *The Middle Voice. A Typological and Diachronic Study*. Amsterdam: John Benjamins. KISHIDA M. (2011), *Reflexives in Japanese*, PhD Thesis, University of Maryland.
- KLINGENHEBEN A. (1963), Die Sprache der Ful (Dialekt von Adamawa), Hamburg: J.J. Augustin.
- KÖNIG E. & SIEMUND P. (2000), "Intensifiers and Reflexives: a Typological Study", *in* Z. Frajzyngier & T. Curl (eds.), *Reflexives: Forms and Functions*, Amsterdam: John Benjamins, 41-74.
- KÖNIG E. & GAST V. (eds.) (2008), *Reciprocals and Reflexives. Theoretical and Typological Explorations*. Berlin: Mouton De Gruyter.
- LABELLE M. & DORON E. (2010), "Anticausative derivations (and other valency alternations) in French", *Probus* 22:2, 303-316.
- LAGAE V. (2002), « Le passif pronominal : une forme complémentaire du passif périphrastique ? », *Cahiers Chronos* 10, 133-149.
- LAMIROY B. (1993), « Pourquoi il y a deux passifs », Langages 109, 53-72.
- MARANTZ A. (1984), On the Nature of Grammatical Relations. Cambridge MA: The MIT Press.

- MARTIN F. & SCHÄFER F. (2014), "Anticausatives Compete but do not Differ in Meaning: a French Case Study", in F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba, A. Gerstenberg, J. Meinschaefer & S. Prévost (éds), Congrès Mondial de Linquistique Française 2014, Paris: ILF, 2485-2500.
- MATTAUSCH J. (2007), "Optimality, Bidirectionality and the Evolution of Binding Phenomena", Research on Language and Computation 5, 103-131.
- MCKILLEN A. (2016), On the Interpretation of Reflexive Pronouns, PhD Thesis, McGill University.
- MEJÍAS-BIKANDI E. (1999), "Unaccusative and antipassive constructions in Basque and Spanish", in J. Franco, A. Landa & J. Martin (eds.), *Grammatical Analyses in Basque and Romance Linguistics.*Papers in Honour of Mario Saltarelli. Amsterdam: John Benjamins, 165-177.
- MELIS L. (1990), La voie pronominale: la systématique des tours pronominaux en français moderne, Louvain-la-Neuve: Duculot.
- MILIČEVIĆ, M. (2009), "On the status of clitic reflexives and reciprocals in Italian and Serbian", in M. Butt & T.H. King (eds.), *Proceedings of the LFG09 Conference*, Stanford: CSLI Publications, 441-458. MILNER J-C. (1978), « Le système du réfléchi en latin », *Langages* 50, 73-86.
- NISHIDA C. (1994), "The Spanish Clitic Reflexive *se* as an Aspectual Class Marker", *Linguistics* 32, 425-458.
- PESETSKY D. (1995), Zero Syntax. Experiencers and Cascade, Cambridge, MA: The MIT Press.
- REINHART T. & REULAND E. (1993), "Reflexivity", Linguistic Inquiry 24:4, 657-720.
- REINHART T. & SILONI T. (2004), "Against the Unaccusative Analysis of Reflexives", in A. Alexiadou, E. Anagnostopoulou & M. Everaert (eds.), *The Unaccusativity Puzzle*, Oxford: Oxford University Press, 159-180.
- REULAND E. (2011), Anaphora and Language Design, Cambridge, MA: The MIT Press.
- ROSEN C. (1988), The Relational Structure of Reflexive Clauses. Evidence from Italian. New York: Garland.
- RUNNER J.T., SUSSMAN R.S. & TANENHAUS M.K. (2006), "Processing Reflexives and Pronouns in Picture Noun Phrase", *Cognitive Science* 30:2, 193-241.
- RUWET N. (1972), Théorie syntaxique et syntaxe du français, Paris : Seuil.
- Schepper K. de (2010), "The Space between one and two: Transitives, Intransitives and the Middle Voice Transitivity", in P. Brandt & M. Garcia Garcia (eds.), *Transitivity: Form, Meaning, Acquisition, and Processing*, Amsterdam: John Benjamins, 191-207.
- SCHLADT M. (1999), "The Typology and Grammaticalization of Reflexives", in Z. Frajzyngier & T. Curl (eds.), Reflexives: Forms and Functions, Amsterdam: John Benjamins, 103-124.
- SELLS P. (1987), "Aspects of Logophoricity", Linguistic Inquiry 18, 445-479.
- SIEMUND P. (2000), Intensifiers: A comparison of English and German. London: Routledge.
- SINAR B. (2006), A History of English Reflexives: from Old English into Early Modern English, PhD Thesis, University of York.
- SMITH M. (2004), "Light and Heavy Reflexives", Linguistics 42:3, 573-615.
- SMITS E.J., HENDRIKS P. & SPENADER J. (2007), "Using Very Large Parsed Corpora and Judgment Data to Classify Verb Reflexivity", in A. Branco (ed.), *Anaphora: Analysis, Algorithms and Applications*, Berlin: Springer, 77-93.
- Sportiche D. (1998), Partitions and Atoms of Clause Structure: Subjects, Agreement, Case, and Clitics. London: Routledge.
- SPORTICHE D. (2014)," Assessing Unaccusativity and Reflexivity: Using Focus Alternatives to Decide what Gets which Theta Role", *Linguistic Inquiry* 45:2, 305-321.
- STÉFANINI J. (1962), La voix pronominale en ancien et en moyen français, Aix-en-Provence : Ophrys.
- STRAHAN T. (2003), Long-Distance Reflexives in Norwegian. A Quantitative Study, München: Lincom Europa.
- TESNIÈRE L. (1959), Éléments de syntaxe structurale, Paris : Klincksieck.
- THOMAS M. (1989), "The Interpretation of English Reflexive Pronouns by Non-Native Speakers", Studies in Second Language Acquisition 11, 281-303.
- TREMBLAY A. (2006), "On the L2 Acquisition of Spanish Reflexive Passives and Reflexive Impersonals by French- and English-Speaking Adults", Second Language Research 22, 30-63.

- VAN GELDEREN E. (2000), A History of English Reflexive Pronouns. Person, Self and Interpretability, Amsterdam: John Benjamins.
- WANDRUSZKA, M. (1969), Sprachen vergleichbar und unvergleichlich, München: Piper.
- ZRIBI-HERTZ A. (2008), « Le médiopassif à accord riche en français : pour une approche multifactorielle », in J. Durand, B. Habert & B. Laks (éds), Congrès Mondial de Linguistique Française 2008, Paris : ILF, 2645-2662.
- ZRIBI-HERTZ A. & COHEN D. (2014), "Reflexives and reflexivity", in M. Aronoff (ed.), Oxford Bibliographies, Oxford: Oxford University Press.